

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 20
		Révision nr : 1.0
		Date d'émission : 14/12/2021
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Remplace la fiche :

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Article
 Nom commercial : rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
 Catégorie d'usage principale : Utilisation par les consommateurs, Usage professionnel, Utilisation industrielle
 Utilisation de la substance/mélange : Batterie

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Jiangsu Highstar Battery Manufacturing Co., Ltd.
 No.306 Heping Road(s), Qidong City, Jiangsu
 226200 - CHINA
 T 13862972515
luhf@highstar.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59
Luxembourg	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+352 8002 5500
Suisse	Tox Info Suisse	Freiestrasse 16 8032 Zürich	145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Article. Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou selon la législation nationale pertinente.
 Non applicable.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Résultats des évaluations PBT et vPvB : Non applicable. Cet article ne contient ni substances dangereuses ni mélanges dangereux qui pourraient être relâchées, dans des conditions d'utilisation normales ou raisonnablement prévisibles.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 20
		Révision nr : 1.0
		Date d'émission : 14/12/2021
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Remplace la fiche :

Ne contient pas de substances PBT/vPvB $\geq 0,1$ % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Remarques

: Article
Batterie

Nom de la substance	Identificateur de produit	%	Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]
Cobalt lithium manganese nickel oxide	(N° CAS) 182442-95-1	33	Acute Tox. 2 (par inhalation), H330 Carc. 1A, H350 STOT RE 1, H372
Graphite	(N° CAS) 7782-42-5 (N° CE) 231-955-3	17	Non classé
Fer	(N° CAS) 7439-89-6 (N° CE) 231-096-4	16	Non classé
Cuivre (Cu)	(N° CAS) 7440-50-8 (N° CE) 231-159-6 (N° index CE) 029-024-00-X	11	Aquatic Acute 1, H400
Carbonate de diméthyle	(N° CAS) 616-38-6 (N° CE) 210-478-4 (N° index CE) 607-013-00-6	6	Flam. Liq. 2, H225
Aluminium	(N° CAS) 7429-90-5 (N° CE) 231-072-3 (N° index CE) 013-002-00-1	6	Non classé
Poléthylène	(N° CAS) 9002-88-4 (N° CE) 618-339-3	3	Non classé
Ethylène carbonate	(N° CAS) 96-49-1 (N° CE) 202-510-0	3	Eye Irrit. 2, H319
Hexafluorophosphate(1-) de lithium	(N° CAS) 21324-40-3 (N° CE) 244-334-7 (N° index CE) -	3	Acute Tox. 3 (par voie orale), H301 Skin Corr. 1A, H314 STOT RE 1, H372
Carbonate, methyl ethyl	(N° CAS) 623-53-0 (N° CE) 433-480-9	1	Flam. Liq. 2, H225
Nickel	(N° CAS) 7440-02-0 (N° CE) 231-111-4 (N° index CE) 028-002-00-7	1	Skin Sens. 1, H317 Carc. 2, H351 STOT RE 1, H372

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 20
		Révision nr : 1.0
		Date d'émission : 14/12/2021
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Remplace la fiche :

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils supplémentaires	: Personnel de premiers secours : attention à votre propre protection !. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Inhalation	: Ne constitue pas en principe un mode d'exposition dominant. Emmenez la victime prendre l'air, gardez-la au chaud et au repos. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
Contact avec la peau	: Ne constitue pas en principe un mode d'exposition dominant. Enlever vêtements et chaussures contaminés. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
Contact avec les yeux	: Ne constitue pas en principe un mode d'exposition dominant. Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
Ingestion	: Rincer la bouche abondamment à l'eau. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation. Mortel par inhalation. (Electrolyte).
Contact avec la peau	: Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation. Peut provoquer une irritation de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. (Electrolyte).
Contact avec les yeux	: Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation. Provoque des lésions oculaires graves. (Electrolyte).
Ingestion	: Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation. Les symptômes suivants peuvent se manifester: Brûlures ou irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. (Electrolyte).
Symptômes chroniques	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. Peut provoquer le cancer. Risque avéré d'effets graves pour les organes (poumons, moelle osseuse) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (Inhalation). (Electrolyte).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: dioxyde de carbone (CO ₂), poudre chimique sèche, mousse. Sable sec.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser d'agents d'extinction contenant de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques	: Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Oxydes de carbone (CO, CO ₂). Oxydes métalliques.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 20
		Révision nr : 1.0
		Date d'émission : 14/12/2021
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Remplace la fiche :

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Évacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Endiguer et contenir les fluides d'extinction. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant.
Autres informations	: Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer les déchets en conformité avec la législation environnementale.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pour les non-secouristes	: Eloigner le personnel superflu. Rester du côté d'où vient le vent. Veiller à une ventilation adéquate. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
--------------------------	--

6.1.2. Pour les secouristes

Pour les secouristes	: S'assurer que des procédures et des entraînements pour la décontamination d'urgence et l'élimination sont en place. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
----------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ou dans les égouts. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination. Quantités importantes: mettre les substances solides dans des récipients qui ferment. Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.
-----------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Veiller à une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Assurer un contrôle approprié du processus pour éviter une production de déchets en excès (Température, concentration, pH, temps). Éviter le rejet dans l'environnement. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des Matières incompatibles, Voir la rubrique 10 consacrée aux matériaux incompatibles.
---	---

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 20
		Révision nr : 1.0
		Date d'émission : 14/12/2021
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Remplace la fiche :

Mesures d'hygiène : Maintenir une bonne hygiène industrielle. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Retirer les vêtements contaminés. Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Protéger de l'humidité. Eviter les chocs et les frottements. Ne pas entreposer près de ou avec les matériaux incompatibles repris dans la rubrique 10.

Matières incompatibles : Eau.

Chaleur et sources d'ignition : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'abri des rayons solaires directs.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Ne pas percer ou brûler même après usage.

Matériaux d'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Batterie.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Graphite (7782-42-5)		
Autriche	MAK (OEL TWA)	5 mg/m ³ (alveolar dust with <1% Quartz, respirable fraction)
Autriche	MAK (OEL STEL)	10 mg/m ³ (alveolar dust with <1% Quartz, respirable fraction)
Belgique	OEL TWA	2 mg/m ³ (except fibers-alveolar fraction)
Bulgarie	OEL TWA	5 mg/m ³ (inhalable fraction)
Croatie	GVI (OEL TWA) [1]	4 mg/m ³ (respirable dust) 10 mg/m ³ (total dust, inhalable particles)
République Tchèque	PEL (OEL TWA)	2 mg/m ³ (dust)
Danemark	OEL TWA [1]	2,5 mg/m ³ (natural-respirable)
Estonie	OEL TWA	5 mg/m ³ (total dust (Dusts))
Finlande	HTP (OEL TWA) [1]	2 mg/m ³
France	VME (OEL TWA)	2 mg/m ³ (alveolar fraction)
Allemagne	Valeur limite au poste de travail (mg/m ³) (TRGS900)	1,25 mg/m ³ (respirable fraction (dust)) 10 mg/m ³ (inhalable fraction (dust))
Grèce	OEL TWA	10 mg/m ³ (inhalable fraction) 5 mg/m ³ (respirable fraction)
Hongrie	AK (OEL TWA)	5 mg/m ³ (respirable)
Irlande	OEL TWA [1]	2 mg/m ³ (all forms except fibres; respirable fraction)
Irlande	OEL STEL	6 mg/m ³ (calculated-all forms except fibres; respirable fraction)
Lettonie	OEL TWA	2 mg/m ³ (Carbon dust)

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 / 20
		Révision nr : 1.0
		Date d'émission : 14/12/2021
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Remplace la fiche :

Graphite (7782-42-5)		
Lituanie	IPRV (OEL TWA)	5 mg/m ³ (dust)
Pologne	NDS (OEL TWA)	4 mg/m ³ (natural-inhalable fraction) 1 mg/m ³ (natural-respirable fraction)
Portugal	OEL TWA	2 mg/m ³ (all forms except Graphite fibers-respirable fraction)
Roumanie	OEL TWA	2 mg/m ³ (Quartz <=5%-dust, respirable fraction)
Espagne	VLA-ED (OEL TWA) [1]	2 mg/m ³ (see UNE EN 481:1995 on workplace atmospheres-dust; respirable fraction)
Royaume Uni	WEL TWA (OEL TWA) [1]	10 mg/m ³ (inhalable dust) 4 mg/m ³ (respirable dust)
Royaume Uni	WEL STEL (OEL STEL)	30 mg/m ³ (calculated-inhalable dust) 12 mg/m ³ (calculated-respirable dust)
Norvège	Grenseverdi (OEL TWA) [1]	5 mg/m ³ (natural-total dust) 2 mg/m ³ (natural-respirable dust) 10 mg/m ³ (synthetic-total dust) 4 mg/m ³ (synthetic-respirable dust)
Norvège	Korttidsverdi (OEL STEL)	10 mg/m ³ (natural-total dust) 4 mg/m ³ (natural-respirable dust) 20 mg/m ³ (synthetic-total dust) 8 mg/m ³ (synthetic-respirable dust)
Suisse	MAK (OEL TWA) [1]	3 mg/m ³ (natural-respirable dust)
Australie	OES TWA [1]	3 mg/m ³ (containing no asbestos and <1% crystalline silica-respirable dust)
Canada (Québec)	VEMP (OEL TWA)	2 mg/m ³ (containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, except Graphite fibres-respirable dust)
USA - ACGIH	ACGIH OEL TWA	2 mg/m ³ (all forms except graphite fibers-respirable particulate matter)
USA - IDLH	IDLH	1250 mg/m ³ (Graphite (natural))
USA - NIOSH	NIOSH REL (TWA)	2,5 mg/m ³ (natural-respirable dust)
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) [1]	15 mg/m ³ (synthetic-total dust) 5 mg/m ³ (synthetic-respirable fraction)
Poléthylène (9002-88-4)		
Bulgarie	OEL TWA	10 mg/m ³ (dust (Dust from Polyethylene))
République Tchèque	PEL (OEL TWA)	5 mg/m ³ (dust)
Lettonie	OEL TWA	5 mg/m ³ (dust (Polymers dust))
Lituanie	IPRV (OEL TWA)	10 mg/m ³
Cuivre (Cu) (7440-50-8)		
Autriche	MAK (OEL TWA)	1 mg/m ³ (inhalable fraction) 0,1 mg/m ³ (respirable fraction, smoke)
Autriche	MAK (OEL STEL)	4 mg/m ³ (inhalable fraction) 0,4 mg/m ³ (respirable fraction, smoke)
Belgique	OEL TWA	0,2 mg/m ³ (fume) 1 mg/m ³ (dust and mist)
Bulgarie	OEL TWA	0,1 mg/m ³ (metal vapor)

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7 / 20
		Révision nr : 1.0
		Date d'émission : 14/12/2021
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Remplace la fiche :

Cuivre (Cu) (7440-50-8)		
Croatie	GVI (OEL TWA) [1]	0,2 mg/m ³ (fume) 1 mg/m ³ (dust)
Croatie	KGVI (OEL STEL)	2 mg/m ³ (dust)
République Tchèque	PEL (OEL TWA)	1 mg/m ³ (dust) 0,1 mg/m ³ (fume)
Danemark	OEL TWA [1]	1 mg/m ³ (dust and powder) 0,1 mg/m ³ (fume)
Estonie	OEL TWA	1 mg/m ³ (total dust) 0,2 mg/m ³ (respirable dust)
Finlande	HTP (OEL TWA) [1]	0,02 mg/m ³ (respirable dust)
France	VME (OEL TWA)	0,2 mg/m ³ (fume) 1 mg/m ³ (dust)
France	VLE (OEL C/STEL)	2 mg/m ³ (dust)
Grèce	OEL TWA	0,2 mg/m ³ (fume) 1 mg/m ³ (dust)
Grèce	OEL STEL	2 mg/m ³ (dust)
Hongrie	AK (OEL TWA)	0,1 mg/m ³ 0,01 mg/m ³ (fume)
Hongrie	CK (OEL STEL)	0,2 mg/m ³
Irlande	OEL TWA [1]	0,2 mg/m ³ (fume) 1 mg/m ³ (dusts and mists)
Irlande	OEL STEL	2 mg/m ³ (dusts and mists) 0,6 mg/m ³ (calculated-fume)
Lettonie	OEL TWA	0,5 mg/m ³
Lituanie	IPRV (OEL TWA)	1 mg/m ³ (inhalable fraction) 0,2 mg/m ³ (respirable fraction)
Pays-Bas	TGG-8u (OEL TWA)	0,1 mg/m ³ (inhalable dust)
Pologne	NDS (OEL TWA)	0,2 mg/m ³
Portugal	OEL TWA	0,2 mg/m ³ (fume) 1 mg/m ³ (dust and mist)
Roumanie	OEL TWA	0,5 mg/m ³ (dust)
Roumanie	OEL STEL	0,2 mg/m ³ (fume) 1,5 mg/m ³ (dust)
Slovaquie	NPHV (OEL TWA) [1]	1 mg/m ³ (inhalable fraction) 0,2 mg/m ³ (respirable fraction)
Espagne	VLA-ED (OEL TWA) [1]	0,1 mg/m ³ (see UNE EN 481:1995 on workplace atmospheres-respirable fraction)
Suède	NGV (OEL TWA)	0,01 mg/m ³ (respirable fraction)
Royaume Uni	WEL TWA (OEL TWA) [1]	1 mg/m ³ (dust and mists) 0,2 mg/m ³ (fume)
Royaume Uni	WEL STEL (OEL STEL)	0,6 mg/m ³ (calculated-fume) 2 mg/m ³ (dust and mist)
Norvège	Grenseverdi (OEL TWA) [1]	0,1 mg/m ³ (fume) 1 mg/m ³ (dust)

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8 / 20
		Révision nr : 1.0
		Date d'émission : 14/12/2021
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Remplace la fiche :

Cuivre (Cu) (7440-50-8)		
Norvège	Kortidsverdi (OEL STEL)	3 mg/m ³ (value calculated-dust) 0,3 mg/m ³ (value calculated-fume)
Suisse	MAK (OEL TWA) [1]	0,1 mg/m ³ (inhalable dust)
Suisse	KZGW (OEL STEL)	0,2 mg/m ³ (inhalable dust)
Australie	OES TWA [1]	1 mg/m ³ (dust and mist) 0,2 mg/m ³ (fume)
Canada (Québec)	VEMP (OEL TWA)	0,2 mg/m ³ (fume) 1 mg/m ³ (dust and mist)
USA - ACGIH	ACGIH OEL TWA	0,2 mg/m ³ (fume)
USA - IDLH	IDLH	100 mg/m ³ (dust, fume and mist)
USA - NIOSH	NIOSH REL (TWA)	1 mg/m ³ (dust and mist) 0,1 mg/m ³ (fume)
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) [1]	0,1 mg/m ³ (fume) 1 mg/m ³ (dust and mist)
Aluminium (7429-90-5)		
Autriche	MAK (OEL TWA)	10 mg/m ³ (inhalable fraction)
Autriche	MAK (OEL STEL)	20 mg/m ³ (inhalable fraction)
Belgique	OEL TWA	1 mg/m ³
Bulgarie	OEL TWA	10 mg/m ³ (inhalable fraction) 1,5 mg/m ³ (respirable fraction)
Croatie	GVI (OEL TWA) [1]	10 mg/m ³ (total dust, inhalable particles) 4 mg/m ³ (respirable dust)
République Tchèque	PEL (OEL TWA)	10 mg/m ³ (dust)
Danemark	OEL TWA [1]	5 mg/m ³ (dust and powder; total) 2 mg/m ³ (dust and powder; respirable)
Estonie	OEL TWA	10 mg/m ³ (total dust) 4 mg/m ³ (respirable dust)
France	VME (OEL TWA)	10 mg/m ³ (metal) 5 mg/m ³ (dust)
Allemagne	Valeur limite au poste de travail (mg/m ³) (TRGS900)	1,25 mg/m ³ (respirable fraction (dust)) 10 mg/m ³ (inhalable fraction (dust))
Allemagne	Valeur limite biologique	50 µg/g créatinine Parameter: Aluminum - Medium: urine - Sampling time: for long-term exposures: at the end of the shift after several shifts
Grèce	OEL TWA	10 mg/m ³ (inhalable fraction) 5 mg/m ³ (respirable fraction)
Hongrie	AK (OEL TWA)	1 mg/m ³ (respirable dust)
Irlande	OEL TWA [1]	1 mg/m ³ (respirable fraction)
Irlande	OEL STEL	3 mg/m ³ (calculated-respirable dust)
Lettonie	OEL TWA	2 mg/m ³
Lituanie	IPRV (OEL TWA)	5 mg/m ³ (inhalable fraction) 2 mg/m ³ (respirable fraction) 1 mg/m ³

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9 / 20
		Révision nr : 1.0
		Date d'émission : 14/12/2021
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Remplace la fiche :

Aluminium (7429-90-5)		
Pologne	NDS (OEL TWA)	2,5 mg/m ³ (non-stabilized-inhalable fraction) 1,2 mg/m ³ (non-stabilized-respirable fraction)
Portugal	OEL TWA	10 mg/m ³ (metal dust)
Roumanie	OEL TWA	3 mg/m ³ (dust) 1 mg/m ³ (fume)
Roumanie	OEL STEL	10 mg/m ³ (dust) 3 mg/m ³ (fume)
Slovaquie	NPHV (OEL TWA) [1]	4 mg/m ³ (inhalable dust) 1,5 mg/m ³ (respirable dust)
Espagne	VLA-ED (OEL TWA) [1]	1 mg/m ³ (see UNE EN 481:1995 on workplace atmospheres-respirable fraction)
Suède	NGV (OEL TWA)	5 mg/m ³ (total dust) 2 mg/m ³ (respirable fraction)
Royaume Uni	WEL TWA (OEL TWA) [1]	10 mg/m ³ (inhalable dust) 4 mg/m ³ (respirable dust)
Royaume Uni	WEL STEL (OEL STEL)	30 mg/m ³ (calculated-inhalable dust) 12 mg/m ³ (calculated-respirable dust)
Norvège	Grenseverdi (OEL TWA) [1]	5 mg/m ³ (pyrotechnical-powder)
Norvège	Korttidsverdi (OEL STEL)	10 mg/m ³ (pyrotechnical-powder)
Suisse	MAK (OEL TWA) [1]	3 mg/m ³ (respirable dust)
Australie	OES TWA [1]	10 mg/m ³ (dust) 5 mg/m ³ (welding fume)
Canada (Québec)	VEMP (OEL TWA)	10 mg/m ³
USA - ACGIH	ACGIH OEL TWA	1 mg/m ³ (respirable particulate matter)
USA - NIOSH	NIOSH REL (TWA)	10 mg/m ³ (total dust) 5 mg/m ³ (respirable dust)
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) [1]	15 mg/m ³ (total dust) 5 mg/m ³ (respirable fraction)
Fer (7439-89-6)		
Bulgarie	OEL TWA	6 mg/m ³ (containing <2% free Crystalline silicon dioxide in respirable fraction-dust, inhalable fraction)
Slovaquie	NPHV (OEL TWA) [1]	6 mg/m ³ (total aerosol)
Nickel (7440-02-0)		
Autriche	TRK (OEL TWA)	0,5 mg/m ³ (dust, inhalable fraction)
Belgique	OEL TWA	1 mg/m ³
Bulgarie	OEL TWA	0,05 mg/m ³
Croatie	GVI (OEL TWA) [1]	0,5 mg/m ³
République Tchèque	PEL (OEL TWA)	0,5 mg/m ³ (respirable fraction of aerosol)
Danemark	OEL TWA [1]	0,05 mg/m ³ (dust and powder)
Estonie	OEL TWA	0,5 mg/m ³
Finlande	HTP (OEL TWA) [1]	0,01 mg/m ³ (respirable dust)
France	VME (OEL TWA)	1 mg/m ³ 1 mg/m ³ (metal gratings)

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 10 / 20
		Révision nr : 1.0
		Date d'émission : 14/12/2021
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Remplace la fiche :

Nickel (7440-02-0)		
Allemagne	Valeur limite au poste de travail (mg/m ³) (TRGS900)	0,03 mg/m ³ (the risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed-respirable fraction) 0,006 mg/m ³ (the risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed-inhalable fraction)
Grèce	OEL TWA	1 mg/m ³
Irlande	OEL TWA [1]	0,5 mg/m ³
Irlande	OEL STEL	1,5 mg/m ³ (calculated)
Lettonie	OEL TWA	0,05 mg/m ³
Lituanie	IPRV (OEL TWA)	0,5 mg/m ³
Pologne	NDS (OEL TWA)	0,25 mg/m ³
Portugal	OEL TWA	1,5 mg/m ³ (inhalable fraction)
Roumanie	OEL TWA	0,1 mg/m ³
Roumanie	OEL STEL	0,5 mg/m ³
Slovénie	OEL TWA	0,006 mg/m ³ (respirable fraction)
Slovénie	OEL STEL	0,048 mg/m ³ (respirable fraction)
Espagne	VLA-ED (OEL TWA) [1]	1 mg/m ³ (manufacturing, commercialization and use restrictions according to REACH)
Suède	NGV (OEL TWA)	0,5 mg/m ³ (total dust)
Royaume Uni	WEL TWA (OEL TWA) [1]	0,5 mg/m ³
Royaume Uni	WEL STEL (OEL STEL)	1,5 mg/m ³ (calculated)
Norvège	Grenseverdi (OEL TWA) [1]	0,05 mg/m ³
Norvège	Korttidsverdi (OEL STEL)	0,15 mg/m ³ (value calculated)
Suisse	MAK (OEL TWA) [1]	0,5 mg/m ³ (inhalable dust)
Australie	OES TWA [1]	1 mg/m ³
Canada (Québec)	VEMP (OEL TWA)	1,5 mg/m ³ (inhalable dust)
USA - ACGIH	ACGIH OEL TWA	1,5 mg/m ³ (inhalable particulate matter)
USA - IDLH	IDLH	10 mg/m ³
USA - NIOSH	NIOSH REL (TWA)	0,015 mg/m ³
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) [1]	1 mg/m ³

Indications complémentaires

: Procédures de contrôle recommandées :. Contrôle de l'air respiré par les personnes. Contrôle de l'air ambiant

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesure(s) d'ordre technique

: Veiller à une ventilation adéquate. Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition. Voir rubrique 7 pour des informations sur la manipulation sans danger.

Équipement de protection individuelle

: Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 11 / 20
		Révision nr : 1.0
		Date d'émission : 14/12/2021
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Remplace la fiche :

Protection des mains	: Non requise dans les conditions d'emploi normales. Selon besoins. Porter des gants appropriés (EN 374). Protection contre les risques mécaniques
Protection des yeux	: Non requise dans les conditions d'emploi normales. Lunettes de sécurité étanches (EN 166)
Protection du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: Non requise dans les conditions d'emploi normales. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Masque complet (DIN EN 136). Demi-masque (EN 140). Type de filtre: ABEKP (EN141).
Protection contre les dangers thermiques	: Non requise dans les conditions d'emploi normales. Utiliser un équipement dédié.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement. Se conformer à la législation communautaire applicable en matière de protection de l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Solide
Apparence	: Article.
Couleur	: orange.
Odeur	: inodore.
Seuil olfactif	: Non applicable
pH	: Non applicable
pH solution	: Pas disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Non applicable
Point de fusion/point de congélation	: Non applicable
Point de congélation	: Non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Article, Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur	: Non applicable
Densité relative	: Non applicable
Solubilité	: Eau: Non applicable
Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non applicable. Il n'est pas nécessaire d'effectuer un essai, du fait que la molécule ne comporte aucun groupe chimique susceptible d'avoir des propriétés explosives.
Propriétés comburantes	: Non applicable. La méthode de classification ne s'applique pas car il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés oxydantes.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 12 / 20
		Révision nr : 1.0
		Date d'émission : 14/12/2021
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Remplace la fiche :

Limites d'explosivité	: Non applicable
Taille d'une particule	: Non applicable
Distribution granulométrique	: Non applicable
Forme de particule	: Non applicable
Ratio d'aspect d'une particule	: Not applicable
État d'agrégation des particules	: Non applicable
	Non applicable
État d'agglomération des particules	: Non applicable
Surface spécifique d'une particule	: Non applicable
Empoussiérage des particules	: Non applicable

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales. Référence à d'autres rubriques: 10.4 & 10.5.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur. Voir rubrique 7 pour des informations sur la manipulation sans danger.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Protéger du rayonnement solaire. Éviter le choc et le frottement. Voir rubrique 7 pour des informations sur la manipulation sans danger.

10.5. Matières incompatibles

Eau. Voir rubrique 7 pour des informations sur la manipulation sans danger.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Référence à d'autres rubriques 5.2.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë : Non classé (Article: Non applicable)

Graphite (7782-42-5)	
CL50/inhalatoire/4h/rat	> 2000 mg/m³ (Exposure time: 4 h)

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 13 / 20
		Révision nr : 1.0
		Date d'émission : 14/12/2021
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Remplace la fiche :

Poléthylène (9002-88-4)	
DL50/orale/rat	> 8 g/kg
DL50 orale	> 8 g/kg Rat

Ethylène carbonate (96-49-1)	
DL50/orale/rat	10 g/kg
DL50/cutanée/lapin	> 26420 mg/kg
CL50/inhalatoire/4h/rat	> 730 mg/m ³ (Exposure time: 8 h)

Carbonate de diméthyle (616-38-6)	
DL50/orale/rat	> 6000 mg/kg (small rat) >13000 mg/kg (big rat)

Cuivre (Cu) (7440-50-8)	
CL50/inhalatoire/4h/rat	> 5,11 mg/l/4h

Aluminium (7429-90-5)	
CL50/inhalatoire/4h/rat	> 0,888 mg/l/4h

Fer (7439-89-6)	
DL50/orale/rat	30 g/kg

Carbonate, methyl ethyl (623-53-0)	
DL50/orale/rat	> 15000 mg/kg
CL50/inhalatoire/4h/rat	> 17,6 mg/l/4h

Nickel (7440-02-0)	
DL50/orale/rat	> 9000 mg/kg
DL50 orale	> 9000 mg/kg
CL50/inhalatoire/4h/rat	> 10,2 mg/l (Exposure time: 1 h)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Article: Non applicable) pH: Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Article: Non applicable) pH: Non applicable
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Article: Non applicable)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Article: Non applicable)
Cancérogénicité	: Non classé (Article: Non applicable)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Article: Non applicable)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	: Non classé (Article: Non applicable)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé (Article: Non applicable)
Danger par aspiration	: Non classé (Article: Non applicable)

rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	
Viscosité, cinématique	Non applicable

Autres informations	: Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique 4.
---------------------	---

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 14 / 20
		Révision nr : 1.0
		Date d'émission : 14/12/2021
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Remplace la fiche :

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

11.2.2 Autres informations

Autres informations : Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques, Pour plus d'information, se reporter à la rubrique 4

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Propriétés environnementales : Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement", la substance/le produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

Graphite (7782-42-5)	
CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Danio rerio [semi-static])
Ethylène carbonate (96-49-1)	
CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss)
Cuivre (Cu) (7440-50-8)	
CL50 - Poisson [1]	0,0068 – 0,0156 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas)
CL50 - Poisson [2]	< 0,3 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])
CE50 - Crustacés [1]	(Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
CE50 72h - Algues [1]	≤ 0,0535 mg/l (Species: Pseudokirchneriella subcapitata [static])
CE50 96h - Algues [1]	≤ 0,054 mg/l (Species: Pseudokirchneriella subcapitata [static])
Carbonate, methyl ethyl (623-53-0)	
CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [semi-static])
Nickel (7440-02-0)	
CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Brachydanio rerio)
CL50 - Poisson [2]	1,3 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Cyprinus carpio [semi-static])
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CE50 - Crustacés [2]	1 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
CE50 72h - Algues [1]	(Species: Pseudokirchneriella subcapitata)

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 15 / 20
		Révision nr : 1.0
		Date d'émission : 14/12/2021
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Remplace la fiche :

CE50 96h - Algues [1]	(Species: Pseudokirchneriella subcapitata [static])
-----------------------	---

12.2. Persistance et dégradabilité

rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	
Persistance et dégradabilité	Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	
Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	Non applicable
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	
Mobilité dans le sol	Données non disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	
Résultats de l'évaluation PBT	Non applicable.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Données non disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Éviter le rejet dans l'environnement. Eliminer les récipients vides et les déchets de manière sûre. Voir rubrique 7 pour des informations sur la manipulation sans danger. Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage. Le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer en suivant les règlements locaux concernant l'élimination des déchets. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur.

Indications complémentaires : Ne pas percer ou incinérer.

Catalogue européen des déchets (2001/573/EC, 75/442/EEC, 91/689/EEC) : Les codes déchets devraient être assignés par l'utilisateur, de préférence après discussion avec les autorités en charge de l'élimination des déchets

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 16 / 20
		Révision nr : 1.0
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Date d'émission : 14/12/2021
		Remplace la fiche :

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
3480	3480	3480	3480	3480
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
PILES AU LITHIUM IONIQUE	PILES AU LITHIUM IONIQUE	Lithium ion batteries	PILES AU LITHIUM IONIQUE	PILES AU LITHIUM IONIQUE
Description document de transport				
UN 3480 PILES AU LITHIUM IONIQUE, 9A, (E)	UN 3480 PILES AU LITHIUM IONIQUE, 9	UN 3480 Lithium ion batteries, 9A	UN 3480 PILES AU LITHIUM IONIQUE, 9A	UN 3480 PILES AU LITHIUM IONIQUE, 9A
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
9A	9	9A	9A	9A
				
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Non applicable				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par : Données non disponibles l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : M4
Dispositions spéciales : 188, 230, 310, 348, 376, 377, 387, 636
Quantités limitées (ADR) : 0
Quantités exceptées (ADR) : E0
Instructions d'emballage (ADR) : P903, P908, P909, P910, P911, LP903, LP904, LP905, LP906
Catégorie de transport (ADR) : 2
Code de restriction concernant les tunnels : E
Code EAC : 2Y

- Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 188, 230, 310, 348, 376, 377, 384, 387
Quantités limitées (IMDG) : 0
Quantités exceptées (IMDG) : E0
Instructions d'emballage (IMDG) : P903, P908, P909, P910, P911, LP903, LP904, LP905, LP906
N° FS (Feu) : F-A
N° FS (Déversement) : S-I

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 17 / 20
		Révision nr : 1.0
		Date d'émission : 14/12/2021
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Remplace la fiche :

Catégorie de chargement (IMDG) : A
 Arrimage et manutention (Code IMDG) : SW19
 Propriétés et observations (IMDG) : Electrical batteries containing lithium ion encased in a rigid metallic body.
 Lithium ion batteries may also be shipped in, or packed with, equipment.
 Electrical lithium batteries may cause fire due to an explosive rupture of the body caused by improper construction or reaction with contaminants.

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) : E0
 Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Forbidden
 Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : Forbidden
 Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : Forbidden
 Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : Forbidden
 Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : See 965
 Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : See 965
 Dispositions spéciales (IATA) : A88, A99, A154, A164, A183, A201, A206, A213, A331, A334, A802
 Code ERG (IATA) : 12FZ

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : M4
 Dispositions spéciales (ADN) : 188, 230, 310, 348, 376, 377, 387, 636
 Quantités limitées (ADN) : 0
 Quantités exceptées (ADN) : E0
 Equipement exigé (ADN) : PP
 Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 0

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : M4
 Dispositions spéciales (RID) : 188, 230, 310, 348, _376, 377, 387, 636
 Quantités limitées (RID) : 0
 Quantités exceptées (RID) : E0
 Instructions d'emballage (RID) : P903, 908, 909, P910, P911, LP903, LP904, LP905, LP906
 Catégorie de transport (RID) : 2
 Colis express (RID) : CE2
 Numéro d'identification du danger (RID) : 90

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Code: IBC : Aucune donnée disponible.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 18 / 20
		Révision nr : 1.0
		Date d'émission : 14/12/2021
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Remplace la fiche :

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

France

No ICPE	Installations classées Désignation de la rubrique	Code Régime	Rayon
na	Not Applicable	na	na

Allemagne

Référence réglementaire : WGK 3, Très dangereux pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)
 WGK remarque : Electrolyte
 Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV) : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

Waterbezwaarlijkheid : non déterminé
 SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé
 SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé
 SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé
 SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé
 SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Danemark

Recommandations réglementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs
 Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances suivantes de ce mélange
Aluminium

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 19 / 20
		Révision nr : 1.0
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Date d'émission : 14/12/2021
		Remplace la fiche :

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:

	ABM = Algemene beoordelingsmethodiek (Méthodologie générale d'évaluation)
	ADN = Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation du Rhin
	ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
	CLP = Classification, étiquetage et emballage conformément au règlement (CE) 1272/2008
	IATA = Association internationale du transport aérien
	IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses
	LIE = Limite inférieure d'explosivité/Limite inférieure d'explosion
	LSE = Limite supérieure d'explosion/Limite supérieure d'explosivité
	REACH = Enregistrement, évaluation, autorisation et restrictions de substances chimiques
	BTT = Temps de pénétration (durée maximale de port)
	DMEL = Dose dérivée avec effet minimum
	DNEL = Dose dérivée sans effet
	EC50 = Concentration effective médiane
	EL50 = Median effective level
	ErC50 = EC50 en termes de diminution du taux de croissance
	ErL50 = EL50 en termes de diminution du taux de croissance
	EWC = Catalogue européen des déchets
	LC50 = Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
	LD50 = Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
	LL50 = Taux létal médian
	NA = Non applicable
	NOEC = Concentration sans effet observé
	NOEL: dose sans effet observé
	NOELR = Taux de charge sans effet observé
	NOAEC = Concentration sans effet nocif observé
	NOAEL = Dose sans effet toxique observé
	N.O.S. = Not Otherwise Specified
	OEL = Limites d'exposition professionnelle - Limites d'exposition à court terme
	PNEC = La concentration prévisible sans effet
	Relation quantitative structure-activité (QSAR)
	STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles
	TWA = Moyenne pondérée dans le temps
	VOC = Composés organiques volatils
	WGK = Wassergefährdungsklasse (Catégorie de pollution des eaux selon la législation du régime hydrolique allemande)

Sources des principales données utilisées dans la fiche : ECHA (Agence européenne des produits chimiques). LOLI. Supplier sds.

Conseils de formation : Formation du personnel sur les bonnes pratiques.

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 2 (par inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 2
Acute Tox. 3 (par voie orale)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Carc. 1A	Cancérogénicité, catégorie 1A
Carc. 2	Cancérogénicité, catégorie 2
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 20 / 20
		Révision nr : 1.0
		Date d'émission : 14/12/2021
	rechargeable li-ion battery 3.7V ISR18650-1500 1500mAh 5.55Wh	Remplace la fiche :

Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H350	Peut provoquer le cancer.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1A
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 1

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]
Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.